

**Atelier « renforcé » dans un lycée francilien**  
**COMPTE-RENDU D'ATELIER**

<b>Intitulé de l'atelier</b>	Atelier renforcé « Objectif 2040 »
<b>Lycée</b>	Lycée Jean Perrin - 2 Rue des Egalisses, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône
<b>Département</b>	Val d'Oise
<b>Date</b>	Mercredi 09 novembre 2022
<b>Animateurs</b>	Irène ROSSETTI, Res publica Anaïs DE LA FONCHAIS, Res publica Clémentine GUILBAUD, Mission SDRIF-E

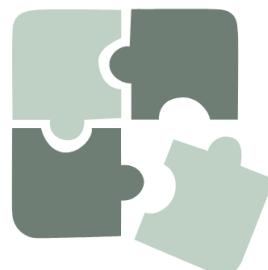
**PARTIE 1 : NOTE D'AMBIANCE**



34 élèves de seconde dont 11 en option Développement durable



Lycée Jean Perrin  
Saint-Ouen l'Aumône - 95



Sensibilisation et identification des défis majeurs de la région et des leviers pour les relever

Le premier atelier renforcé avec un public de lycéens s'est déroulé mercredi 09 novembre 2022, de 9h30 à 11h30, au lycée Auguste Perret à Saint-Ouen l'Aumône dans le Val d'Oise. 34 élèves en classe de seconde y ont participé. 11 d'entre eux étaient en option Développement durable. Cet atelier a permis de réaliser les trois exercices proposés par le kit de concertation :

- Le temps de sensibilisation et d'appropriation des notions d'aménagement par le jeu « Les défis de l'Île-de-France » ;
- Le temps d'identification des défis majeurs pour l'avenir de l'Île-de-France ;
- Le temps de prospective à travers la recherche de leviers et de pistes d'action pour relever les défis préidentifiés.

Pendant la première partie de l'atelier, les participants, répartis en quatre groupes, ont réalisé des fresques à travers le jeu « Les défis de l'Île-de-France ». Ils étaient accompagnés à chaque table par un facilitateur. Les élèves se sont appuyés sur l'outil d'animation et sur le facilitateur pour bien saisir les sujets traités, qui pouvait leur paraître techniques et complexes.

Les quatre groupes ont réalisé une fresque, à laquelle ils ont donné un titre. La récréation a marqué la fin de ce premier exercice de sensibilisation (pause de 10h25 à 10h40).

A leur retour et à partir de leur fresque, les participants, répartis dans les mêmes groupes, ont identifié trois défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la Région. Chaque table a ensuite partagé ses défis à l'ensemble de la classe en justifiant leur choix. Une animatrice notait au tableau l'ensemble des défis relevés par les participants et leur récurrence dans les groupes. Trois défis prioritaires se sont ainsi dégagés :

- L'étalement urbain (cité par 3 groupes)
- La qualité de l'air (cité par 2 groupes)
- L'atteinte à la biodiversité (cité par 2 groupes)

Dans une logique de prospective, les participants ont ensuite imaginé des pistes d'action pour relever ces trois défis. Pour les aider à se projeter, les élèves ont été interrogés sur l'âge qu'ils auront en 2040, sur ce qu'ils ne pourront plus faire et ce qu'ils devront faire autrement par rapport aux défis en question. Les élèves disposaient de post-it pour répondre à ces deux questions et afficher leurs idées au mur. L'atelier s'est clôturé par un échange collectif au cours duquel les participants ont partagé à l'ensemble de la classe les pistes d'action qui avaient été évoquées dans leur groupe.

## PARTIE 2 : PRINCIPALES IDEES ISSUES DE L'ATELIER

### I. LES DEFIS MAJEURS POUR L'AMENAGEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE A L'HORIZON 2040

A partir de l'exercice de sensibilisation, les participants, répartis en quatre groupes, ont collectivement identifié les défis qu'ils estiment majeurs pour l'avenir de la région. Certains défis ont été priorisés par plusieurs groupes :

- **L'étalement urbain (x3)** en lien avec l'artificialisation des sols et la perte des terres agricoles ;
- **La qualité de l'air (x2)** en lien avec la dépendance à la voiture, les déchets de la (dé)construction et les émissions de gaz à effet de serre ;
- **L'atteinte à la biodiversité (x2)** ;
- La consommation d'énergies fossiles (x1) ;
- La construction (x1) ;
- La dépendance à la voiture et réseaux routiers (x1) ;
- Le dérèglement climatique et gaz à effet de serre (x1) ;
- La santé humaine (x1).

Les participants ont ensuite réfléchi aux pistes d'action à mettre en œuvre pour relever les trois défis les plus partagés dans la classe : l'étalement urbain, la qualité de l'air et l'atteinte à la biodiversité. Ces défis rejoignent les défis A, et B identifiés par la Région.

Défis identifiés par les participants	Défis identifiés par la Région
L'étalement urbain	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité
La qualité de l'air	B. Lutter contre les émissions de CO2
L'atteinte à la biodiversité	A. Réduire l'artificialisation des sols et protéger la biodiversité

## II. LES PISTES D'ACTIONS POUR RELEVER LES DEFIS PRÉIDENTIFIES

Pour favoriser la projection des participants, les participants ont identifié les leviers suivants pour relever les défis préidentifiés :

- **Sur le défi de l'étalement urbain :**

- Arrêter de construire sur des zones agricoles, des forêts, des espaces naturels pour ne plus bétonner et imperméabiliser les sols (x5) ;
- Construire de façon limitée, contrôlée et sans déchet (x3) ;
- Utiliser les friches pour reconstruire des bâtiments et des logements (x2) ;
- Favoriser la rénovation à la destruction/reconstruction ;
- Construire des bâtiments plus hauts et interdire la construction de résidences à faible densité ;
- Fixer une limite de m<sup>2</sup> possédés par une personne.
- Eviter d'acheter des résidences secondaires et favoriser la location ;
- Ne plus couper d'arbres.

- **Sur le défi de la qualité de l'air :**

- Interdire les voitures thermiques et les voitures polluantes produites avec des matériaux non recyclables. N'utiliser plus que des voitures électriques ou à hydrogène (x4) ;
- Ne plus utiliser d'énergies fossiles (x2) ;
- Se déplacer davantage en transport en commun (x2), à vélo et en trottinette ;
- Limiter les déplacements en voiture notamment en réduisant les distances entre les logements et les lieux de travail, les services et les commerces (x2) ;
- Trouver de nouvelles technologies moins polluantes et un moyen de recycler les batteries ;
- Rouler moins vite pour limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
- Multiplier les espaces verts et revégétaliser les friches.

- **Sur le défi de la protection de la biodiversité :**

- Arrêter la chasse (x2) et l'abattage d'arbres ;
- Laisser les animaux se reproduire et leur garantir de quoi se nourrir ;
- Créer plus de refuges pour les animaux ;
- Créer des jardins partagés

## Annexe

